

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laon, le 3 janvier 2023



<https://histologe.beta.gouv.fr/>

### Habitat indigne : la plateforme numérique HISTOLOGE accélère la prise en charge du mal logement

Depuis le 3 janvier 2023, les habitants du département de l'Aisne ont la possibilité de signaler leurs problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, grâce au nouveau service public « Histologe ».

Histologe est un guichet unique dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de mal logement, aussi bien locataires que propriétaires : sécurité, absence de ventilation, humidité, présence de nuisibles, absence de chauffage...

Accessible gratuitement, il suffit à l'utilisateur de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire sa situation en termes simples et valider son signalement.

Le déploiement de cette plateforme numérique renforce la réponse des services de l'État dans la Lutte contre l'habitat indigne et le mal logement. Histologe vient remplacer la fiche de signalement papier du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne de l'Aisne.

**Une procédure simple**, il suffit de se rendre sur le lien Histologe, de renseigner son code postal et se laisser guider. Histologe permet de saisir son dossier et d'y ajouter des photos. À l'issue de la saisie, l'utilisateur recevra un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.



Vous avez repéré un ou des problèmes dans votre logement ?



Saisissez votre problème en quelques clics sur le service Histologe.



Histologe qualifie votre problème et le renvoie vers la bonne administration.



Le service adapté reçoit votre signalement !

